

## RAPPORT À LA CHAMBRE

LE MARDI 19 JUIN 1951.

Le Comité permanent des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques a l'honneur de présenter son

## NEUVIÈME RAPPORT

Votre Comité a étudié le bill n° 376, intitulé : loi concernant la construction, par la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada, d'une ligne de chemin de fer depuis Sherridon jusqu'à Lynn-Lake, dans la province du Manitoba, et a décidé d'en faire rapport sans modification.

Le tout respectueusement soumis,

*Le président,*

L. O. BREITHAUP.

LE MARDI 19 JUIN 1951.

Le Comité permanent des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques a l'honneur de présenter son

## DIXIÈME RAPPORT.

Votre Comité a étudié le bill n° 356 (C-11 du Sénat), intitulé : loi concernant la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique et a décidé de le rapporter sans amendement.

Le tout respectueusement soumis,

*Le président,*

L. O. BREITHAUP.